Je pilote

Formations et qualité pédagogique

Auditer et piloter un dispositif pédagogique augmenté par l'intelligence artificielle.

Résultat professionnel visé

Auditer, fiabiliser, mesurer, documenter et piloter un dispositif pédagogique existant selon une démarche responsable, traçable et orientée amélioration continue. La formation porte sur l'audit et l'amélioration d'un dispositif existant. Elle n'a pas pour objet de créer intégralement un système pédagogique et qualité à partir de zéro pendant les trois jours. Le participant construit un prototype de système pilotable pouvant être généralisé après la formation.

L'essentiel de la formation

Repère	Organisation
Durée	21 heures - 3 jours
Modalités	Présentiel ou classe virtuelle synchrone
Effectif maximum	5 participants en présentiel ; 3 à distance
Tarif par session	3 600 € TTC en présentiel ; 3 000 € TTC à distance
Sanction	Attestation de fin de formation - formation non certifiante

Public concerné

Formateurs expérimentés, consultants en ingénierie pédagogique, responsables pédagogiques, dirigeants d'organismes de formation, experts métier et responsables qualité.

Prérequis

Le participant doit :

- avoir suivi J'améliore ou démontrer un niveau équivalent ;
- disposer d'une formation, d'un catalogue ou d'un dispositif déjà avancé ;
- transmettre les documents nécessaires avant la session ;
- disposer d'une analyse du besoin, architecture, scénario, supports, système d'évaluation, éléments de veille ou qualité ;
- maîtriser les outils numériques ;
- pouvoir utiliser une IA générative.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable d'auditer et piloter un dispositif pédagogique existant, mesurable, documenté, actualisable et améliorable.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- auditer une demande complexe ;
- identifier informations manquantes, contradictions et risques ;
- analyser et optimiser une architecture ;
- auditer et standardiser des scénarios ;
- organiser la production et la validation des supports ;
- gouverner l'actualisation des contenus ;
- auditer la fiabilité d'un dispositif d'évaluation ;
- piloter la cohérence d'un catalogue ;
- construire des indicateurs d'efficacité et d'impact ;
- organiser collecte et analyse des résultats ;
- construire un système documentaire qualité ;
- organiser l'amélioration continue ;
- utiliser l'IA de manière critique et documentée ;
- justifier ses arbitrages.

Compétence socle - Définir et faire appliquer un cadre d'usage responsable de l'IA

Finalité : construire et faire vivre, à l'échelle d'un dispositif ou d'une équipe, un cadre d'usage de l'IA responsable, documenté et vérifiable par un tiers. Cette compétence approfondit les formations Je conçois et J'améliore, considérés comme acquis à l'entrée de Je pilote - formations.

Capacités attendues

À l'issue de la séquence, le participant sera capable de :

- formaliser un cadre d'usage de l'IA applicable à un dispositif ou une équipe ;
- définir les règles de vérification, de confidentialité et de traçabilité à faire appliquer par d'autres ;
- auditer un usage existant de l'IA au regard de ce cadre ;
- identifier les écarts entre pratique réelle et cadre formalisé ;
- former et sensibiliser d'autres formateurs ou collaborateurs au cadre défini ;
- faire évoluer le cadre en fonction des risques observés et des évolutions réglementaires (RGPD, AI Act) ;
- documenter les arbitrages pris en matière d'usage de l'IA ;
- rendre le cadre compréhensible et applicable par un tiers, sans sa présence.

Connaissances essentielles

- cadre réglementaire applicable (RGPD, AI Act) à un niveau suffisant pour en tirer des règles opérationnelles ;
- principes de gouvernance documentaire (qui décide, qui vérifie, qui met à jour) ;
- notion de preuve et de traçabilité appliquée à l'usage de l'IA ;
- risques organisationnels d'un usage de l'IA non cadré à l'échelle d'une équipe ou d'un catalogue.

Programme et progression

Jour 1 - Auditer la conception et les ressources

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif et travail réalisé	Production ou preuve
30 min	Ouverture	Séquence d'acculturation IA ; cadrage du périmètre.	séquence d'acculturation IA (voir Compétence socle ci-dessus), objectifs, périmètre à auditer, attentes, gouvernance de l'IA, confidentialité, droits d'usage et traçabilité.	-
90 min	Module 1 - Auditer une demande	Atelier d'audit ; analyse de la demande.	analyser la demande, repérer contradictions, informations manquantes, risques pédagogiques, organisationnels et liés aux données.	Production travaillée : diagnostic de la demande et recommandations priorisées.
105 min	Module 2 - Auditer et optimiser l'architecture	Atelier d'audit ; cartographie du parcours.	cartographier le parcours, repérer ruptures, redondances, surcharges, dépendances, risques d'obsolescence et leviers de pilotage.	Production centrale évaluée : cartographie, diagnostic d'écarts et architecture optimisée sur le périmètre retenu.
90 min	Module 3 - Auditer les scénarios	Atelier d'audit ; comparaison de scénarios.	évaluer l'alignement pédagogique, les rythmes, la faisabilité, l'accessibilité, les variantes et les standards de conception.	Production complémentaire travaillée : audit d'un scénario ou standard de conception.
75 min	Module 4 - Contrôler les supports	Atelier d'audit ; checklist qualité ou procédure de validation.	définir standards qualité, règles de production, validation, accessibilité, traçabilité des versions et usages de l'IA.	Production complémentaire travaillée : checklist qualité ou procédure de validation.
30 min	Bilan jour 1	Synthèse des écarts, risques et priorités.	synthèse des écarts, risques et priorités.	-

Total : 420 minutes, soit 7 heures de formation.

Jour 2 - Fiabiliser la gouvernance et la mesure

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif et travail réalisé	Production ou preuve
90 min	Module 5 - Gouverner l'actualisation	Travail sur la gouvernance éditoriale ou le registre des versions.	risques d'obsolescence, sources de veille, responsabilités, registre de versions, conséquences des mises à jour et arbitrages.	Production complémentaire travaillée : plan de gouvernance éditoriale ou registre des versions.
105 min	Module 6 - Auditer l'évaluation	Atelier d'audit du dispositif d'évaluation.	vérifier l'alignement objectifs-évaluations, les biais, la qualité des critères, preuves, seuils, remédiations et traçabilité.	Production centrale évaluée : audit du dispositif d'évaluation et recommandations.
75 min	Module 7 - Piloter le catalogue	Analyse du catalogue ; registre des promesses ou diagnostic.	cohérence des offres, publics, prérequis, promesses, preuves, validation des informations et mise à jour.	Production complémentaire travaillée : registre des promesses ou diagnostic catalogue.
120 min	Module 8 - Mesurer l'efficacité	Construction du tableau de bord et du protocole.	distinguer participation, satisfaction, acquis, transfert et impact ; construire indicateurs, protocole de collecte et analyse.	Production centrale évaluée : tableau de bord limité à des indicateurs prioritaires, protocole de collecte et analyse.
30 min	Bilan jour 2	Revue des indicateurs.	revue des indicateurs et préparation du système documentaire.	-

Total : 420 minutes, soit 7 heures de formation.

Jour 3 - Documenter, améliorer et présenter

Durée	Séquence	Méthodes et moyens	Objectif et travail réalisé	Production ou preuve
150 min	Module 9 - Documenter la qualité	Atelier ; cartographie des preuves, registre et plan d'amélioration.	processus critiques, preuves, responsabilités, versions, écarts, risques, registre de suivi, plan d'action, revues et amélioration continue. Qualiopi peut être mobilisé comme cadre de référence lorsqu'il est pertinent, sans promettre une conformité automatique.	Production centrale évaluée : système documentaire priorisé - cartographie des preuves, registre et plan d'amélioration.
90 min	Atelier d'intégration	Atelier d'intégration.	mise en cohérence des modules, responsabilités, versions, preuves, indicateurs et priorités.	-
60 min	Finalisation	Consolidation et corrections des livrables prioritaires.	consolidation des livrables prioritaires, corrections majeures et préparation de la soutenance.	-
90 min	Soutenance	Soutenance.	présentation du diagnostic, risques, arbitrages, indicateurs, organisation documentaire, gouvernance, plan d'amélioration et usage de l'IA.	-
30 min	Plan d'action et bilan	Plan d'action et bilan.	priorités, calendrier, prochaines revues, satisfaction et bilan.	-

Total : 420 minutes, soit 7 heures de formation.

Total pédagogique : 1260 minutes, soit 21 heures.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Analyse documentaire préalable, ateliers d'audit, cas pratiques, comparaisons de scénarios, prompts spécialisés, projet fil rouge, feedback, soutenance et amélioration progressive.

Répartition indicative : 20 % apports, 60 % audit/production, 20 % échanges.

Évaluation des acquis

Productions centrales évaluées

- architecture optimisée ou recommandations ;
- audit du dispositif d'évaluation ;
- tableau de bord et protocole ;
- système documentaire priorisé ;
- plan d'amélioration.

Productions complémentaires travaillées

- diagnostic de la demande ;
- scénario audité ;
- procédure supports ;
- gouvernance éditoriale ;
- registre des promesses ;
- registre de suivi.

Productions orales

- diagnostic global ;
- risques prioritaires ;
- arbitrages ;
- indicateurs ;
- recommandations ;
- usage et vérification de l'IA.

Conditions de réussite

Échelle : Non démontré ; En cours d'acquisition ; Acquis ; Maîtrisé. Les acquis sont atteints lorsque les critères essentiels obtiennent au minimum Acquis.

Critères essentiels Je pilote - formations :

- diagnostic des écarts et risques ;
- recommandations d'optimisation ;
- audit du dispositif d'évaluation ;
- indicateurs et protocole de collecte ;
- système documentaire priorisé ;
- plan d'amélioration réaliste ;
- justification des arbitrages ;
- vérification humaine de l'IA ;
- confidentialité respectée.

Évaluation de la compétence socle IA

Preuves possibles

- cadre d'usage IA rédigé et applicable ;
- audit d'un usage existant au regard du cadre ;
- plan de sensibilisation ou de formation d'un tiers au cadre ;
- registre des arbitrages documentés.

Critères d’évaluation

- le cadre proposé est applicable et compréhensible par un tiers ;
- il couvre vérification, confidentialité et traçabilité ;
- le participant identifie au moins un écart réel entre pratique et cadre, et propose une correction ;
- le cadre reste cohérent avec le RGPD et l'AI Act ;
- les arbitrages pris sont documentés et justifiables.

Productions conservées

Le participant travaille sur :

• diagnostic ;

• architecture optimisée ou recommandations ;

• scénario audité ;

• procédure supports ;

• gouvernance éditoriale ;

• dispositif d'évaluation audité ;

• diagnostic catalogue ;

• tableau de bord ;

• cartographie des preuves ;

• registre de suivi ;

• plan d'amélioration ;

• synthèse des priorités.

Ces productions sont travaillées sur un périmètre priorisé. Leur généralisation peut nécessiter un travail complémentaire après la formation.

Limites de la formation

La formation porte sur l'audit et l'amélioration d'un dispositif existant. Elle n'a pas pour objet de créer intégralement un système pédagogique et qualité à partir de zéro pendant les trois jours. Les productions sont travaillées sur un périmètre priorisé. Leur généralisation peut nécessiter un travail complémentaire après la formation.

Le travail ne constitue pas un audit de certification ni une validation réglementaire générale du dispositif. La formation ne garantit pas une conformité automatique.

Modalités et délai d'accès

Prise de contact, questionnaire, transmission des documents, analyse des prérequis, échange de cadrage, devis ou convention, validation administrative, planification.

Délai indicatif : jusqu'à 14 jours après validation administrative et réception des documents.

Tarifs

Modalité	Tarif par session
Présentiel	3 600 € TTC
Classe virtuelle synchrone	3 000 € TTC

Les tarifs sont indiqués par session.

Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations étudiées avant la session.

Référente handicap : Sabrina Mokhtar - 06 58 59 78 39 - Sabrina@kapformia.com.

Organisme et contact

SAS Kapital Image - nom commercial KapForm'IA.

SIRET : 920 821 592 00010. Numéro de déclaration d'activité : 93132076613. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Sabrina Mokhtar - 06 58 59 78 39 - Sabrina@kapformia.com.

Attestation de fin de formation. Formation non certifiante.